

TARIFS 2018-2019

TABLEAU RECAPITULATIF DES FRAIS ANNUELS					
Contribution familiale et frais facultatifs					
	Ecole	Collège	Lycée Général et Technologique	Lycée Professionnel	S.T.S.
Frais obligatoires					
Contribution familiale	1056 €	999 €	1107 €	885 €	1 380 €
Frais facultatifs					
Section JUDO		69 €			
Etudes surveillées Possibilité de 1 à 4 jours par semaine (non obligatoire)	80 € pour 1 soir/semaine	80 € pour 1 soir/semaine			
Etude occasionnelle	5,50 € le ticket	5,50 € le ticket			
Cotisation APEL	30 € environ par famille et par an				

FRAIS DE RESTAURATION 2018-2019

Coût du repas (les repas sont facturés au trimestre ou à l'année selon le mode de règlement).

Ecole	Formule	6,45 €	4 repas par semaine
Collège	Formule 1	4,84 €	4 repas par semaine. Possibilité 5 ^{ème} repas le mercredi en restauration occasionnelle (8.00 €)
	Formule 2	6,73 €	
Lycée G.T. et Lycée Pro, Enseignement Supérieur	Formule 1	4,84 €	5 repas par semaine pour tous les lycées.
	Formule 2	6,73 €	

Restauration choix des formules : **Formule 1:** 1 plat + 1 laitage
Formule 2: 1 entrée, 1 Plat, 1 fromage / laitage, 1 dessert

Les élèves externes du primaire, du collège et des lycées peuvent déjeuner occasionnellement au restaurant au tarif unique **de 8,00 €**. **Les repas seront facturés** (Sauf pour le primaire, repas à acheter directement à l'accueil de l'école).

Les élèves de 1^{ère} et de terminale peuvent sortir, sur autorisation annuelle des parents, après le repas.